

BUREAU D'AUDIENCE PUBLIQUE SUR L'ENVIRONNEMENT

Projet de parachèvement de l'autoroute 30
entre l'autoroute 15 et l'échangeur
Jean-Leman à Candiac et à St-Philippe

Présenté par
Isabelle Doucet

1. PRÉSENTATION

Mon nom Isabelle Doucet. J'ai 18 ans, je suis étudiante en technique de radiologie en 2e année. Je suis résidente de St-Constant depuis 9 ans dans le quartier sud près des terres agricoles et de la future autoroute 30 projetée.

2. INTÉRÊT QUE JE PORTE AU PROJET

Je m'intéresse au projet « Jean-Leman » parce que je crois qu'il va influencer directement et négativement tout l'écosystème de notre région déjà très hypothéqué. Voici pourquoi.

3. ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE VIE

Le projet prévoit la destruction d'environ 20 hectares de terres agricoles. Ce n'est peut-être pas beaucoup, mais puisqu'il s'inscrit dans le prolongement de l'autoroute 30, qui prévoit déjà la destruction d'au moins 500 hectares de terres agricoles, c'est énorme.

Comme vous le savez, il n'y a plus beaucoup de terres agricoles de très bonne qualité au Québec (2% seulement de notre territoire est cultivable). Les terres qui seront détruites sont classées 2, soit d'excellente qualité. C'est très inquiétant pour l'avenir, puisque cela diminue notre capacité à nourrir notre population adéquatement et nous rend dépendant des autres provinces et pays pour nous nourrir; surtout lorsqu'on nous prédit que dans 50 ans environ, il n'y aura plus assez de terres cultivables pour nourrir toute la population de la planète.

Je commence ma vie d'adulte, j'ai beaucoup de projets tant personnels que professionnels. J'aimerais qu'en tant que société responsable, nous léguions à nos enfants et nos petits-enfants un environnement sain et agréable à vivre et ceci n'est pas du rêve, c'est une réalité. On peut allier campagne et ville en toute harmonie. Ce n'est qu'une question de bonne volonté.

C'est pourquoi j'estime que le projet de parachèvement de l'autoroute 30 (tronçon Jean-Leman) ainsi que le projet de la 30 en général dans les terres agricoles est nuisible à notre qualité de vie et totalement inutile. Nous ne pouvons plus nous permettre de détruire nos terres cultivables. Il en va de l'avenir de ma génération, la vôtre et de celles qui vont nous succéder. Vous vous devez donc de rejeter ce projet.

PROPOSITION ALTERNATIVE

Comme vous le savez, la loi sur la protection du territoire agricole interdit la construction de routes dans les terres agricoles s'il y a une alternative. Or, cette alternative existe. C'est la construction de la 30 sur la 132. D'ailleurs 2km de cette route sont déjà en construction. Il n'en reste que 5km environ à construire.

Ceci sauverait les terres agricoles au sud de St-Constant, favoriserait la circulation urbaine, permettrait la construction de pistes cyclables (principal moyen de locomotion des jeunes) et réunirait les villes actuellement séparées par une route inadaptée aux besoins des gens de la région. C'est ce que je vous propose et j'espère que ma solution sera retenue.